

CHAPITRE 1 : Conditions générales de vente sur Internet

ARTICLE 1 - Champ d'application du site de vente en ligne

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des ventes conclues, via le site internet www.resorthotel-larocheposay.fr, entre la S.A.S LRP Hôtellerie (Le Vendeur), au capital de 227 737 €, dont le siège social est situé 4 cours Pasteur – La Roche Posay 86270, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Poitiers sous le numéro 448 276 238, et son Client.

Nos ventes sont soumises aux présentes conditions qui font loi entre les parties, elles prévalent sur toutes conditions générales ou stipulations particulières de l'acheteur non expressément approuvées par écrit par notre société

Le seul fait de passer commande emporte de plein droit l'acceptation des conditions générales de vente.

Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur ce site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Le Vendeur se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales à tout moment, sans préavis, étant entendu que de telles modifications seront inapplicables aux commandes préalablement acceptées et confirmées par Le Vendeur. Les présentes conditions générales sont valables à compter du 8 décembre 2014.

Les produits présentés sur le présent site internet sont proposés à la vente exclusivement sur le territoire européen.

ARTICLE 2 - Service clientèle

Pour toute information, question ou conseil de 9h30 à 19h30 :

HÔTEL SAINT-ROCH

4 Cours Pasteur

86270 LA ROCHE POSAY

Tel. : 05.49.19.49.00

Fax : 05.49.19.49.40

Mail : contact@la-roche-posay.info

ARTICLE 3 – Commandes

Il appartient au Client de sélectionner sur le site les produits qu'il désire commander. Après validation définitive de son panier, il devra renseigner ses coordonnées bancaires. La commande est réputée acceptée par Le Vendeur qu'après la validation du paiement.

La conclusion du contrat n'intervient qu'après confirmation de commande par Le Vendeur.

Le Vendeur précise que ses ventes sont exclusivement réservées aux personnes physiques majeures achetant pour leur besoins personnels et disposant d'une adresse physique de résidence.

Le Client s'engage donc à avoir la pleine capacité juridique lui permettant de s'engager au titre des présentes conditions générales. Le Client de moins de 18 ans ne pourra utiliser les services du présent site. Le Vendeur ne pourra être tenue responsable de l'utilisation du site par un mineur.

ARTICLE 4 – Tarif

4.1. Les tarifs applicables sont ceux en vigueur le jour de la passation de la commande. Toute réduction mentionnée sur la page de réservation est déjà appliquée sur le prix affiché.

Nos prix s'entendent toutes taxes comprises hormis la taxe de séjour et départementale. Les frais d'envoi sont à la charge du Vendeur sauf mention contraire.

4.2. Un reçu est établi par le Vendeur et remis au client par mail dès paiement intégral de la commande.

ARTICLE 5- Informatiques et Libertés

En application de la loi N° 78-17 du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et sont destinées à un usage interne par le Vendeur et ces données sont consultables et soumises aux lois et réglementations en vigueur que le client peut à tout moment disposer du droit d'accès, de modification ou suppression et d'un droit d'opposition.

ARTICLE 6 - Litiges

Tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu, concernant tant sa validité, son interprétation, son exécution, sa résiliation, leurs conséquences et leurs suites seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun. Le tribunal compétent sera celui du lieu de domicile du défendeur.

ARTICLE 7 - Langue du contrat - Droit applicable

De convention expresse entre les parties, le présent contrat est régi et soumis au droit français.

CHAPITRE 2 : Conditions générales de vente pour les Cures Thermales

PRÉAMBULE

La capacité d'occupation des logements :

Chambre Douche : 1 personne
Chambre Tradition : 1 à 2 personnes
Chambre Supérieure : 1 à 2 personnes
Junior Suite : 1 à 4 personnes

La capacité d'occupation indiquée ne doit en aucun cas être dépassée. Toute occupation en surnombre engagerait la responsabilité du client.

Toute visite de plus d'une journée, c'est à dire avec hébergement sur place, doit être signalée à la réception

ARTICLE 1 - Réservation et Conditions de paiement

1.1. LA RÉSERVATION : prélèvement de 30% d'arrhes déduits du montant total du séjour.

1.2. DURANT LE SÉJOUR. Les consommations prises au restaurant ou bar doivent être réglées immédiatement, ou peuvent être mises sur la note, le ticket de commande doit être visionné et signé par le résident.

1.3. MILIEU DE SÉJOUR : règlement de la facture intermédiaire.

1.4. LA VEILLE DU DÉPART : règlement du solde de l'hébergement arrhes-déduits déduites, la taxe de séjour d'un montant de 0,88 euros et la taxe départementale de 0.09 euros par jour par personne adulte. Et le cas échéant : les communications téléphoniques (0,20 Euros l'impulsion), la redevance pour animaux familiers (11 Euros par jour), les autres frais divers ayant pu être engagés pendant le séjour.

Les paiements ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues au Vendeur. Le règlement s'effectue par cartes bancaires (Carte Bleue, Visa, Master Card, American Express), chèques, Chèques Vacances ou espèces.

ARTICLE 2 - Arrivée / Départ

La prise de possession des clés est prévue à partir de 15h.

Toute arrivée ou départ anticipé doit faire l'objet d'un accord préalable ou en cas de force majeure être signalé au plus tôt à la réception. Une arrivée différée, un séjour écourté n'ouvrent pas droit au remboursement des jours non utilisés. A partir de la 2ème nuitée prévue, pour le client qui n'a pas averti de son retard, l'Hôtel Saint-Roch peut disposer de l'hébergement.

Le départ doit avoir lieu impérativement avant midi, avec remise des clés de l'hébergement et du mini-coffre si nécessaire en réception. Toute clé perdue entraînera une facturation.

Attention à ne rien oublier. Si tel était le cas, vos effets personnels vous seraient retournés sur demande par paiement en vente à distance ou à réception d'un chèque.

ARTICLE 3 - Autonomie de la personne

Notre structure n'étant pas un établissement hospitalier, toute personne venant seule doit être parfaitement autonome. Dans le cas contraire, elle devra être accompagnée d'une tierce personne.

ARTICLE 4 - Annulation ou Report

Celle-ci doit être confirmée par courrier.

Si celle-ci intervient 2 mois avant la date d'arrivée, les arrhes sont remboursées. Cependant, 40 € seront retenus pour frais de dossier. Si celle-ci intervient après ce délai, les arrhes déduites restent acquises à l'Hôtel Saint-Roch.

Un séjour reporté suit les mêmes conditions qu'une annulation : les arrhes ne sont pas reportées. Lors d'un prochain séjour, de nouvelles arrhes vous seront demandées.

Un séjour écourté n'ouvre pas droit au remboursement des jours non utilisés.

Possibilité de souscrire à la garantie annulation au tarif de 52€ pour un montant inférieur ou égal à 1000 € et 85 € pour un montant supérieur à 1000 €. Celle-ci pourra rembourser tout ou partie de votre séjour (voir les modalités ci-dessous).

ARTICLE 5 - Conditions Générales de la Garantie Annulation

5.1. Événements ouvrant droit à la garantie

Maladie Grave : toute altération de votre santé constatée par une autorité médicale compétente, impliquant la cessation de toute activité professionnelle et autre, et ayant nécessité un suivi et une surveillance médicale matérialisée.

Accident corporel grave : toute atteinte temporaire ou définitive à votre intégrité physique, constatée médicalement, impliquant la cessation de toute activité professionnelle et autre, et ayant nécessité un suivi et une surveillance médicale matérialisée.

Hospitalisation : intervention d'urgence de plus de 24 h consécutives en milieu hospitalier non programmée et ne pouvant être reportée.

Le décès de l'assuré, son conjoint de droit ou de fait, ses ascendants ou descendants, ses frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, gendres, belles-filles, beaux-pères, belles-mères.

Licenciement de l'assuré ou de son conjoint de droit ou de fait, si la procédure a été engagée après la signature du contrat de réservation du séjour.

Des dommages matériels graves consécutifs à un cambriolage, à un incendie, ou un dégât des eaux, survenant au domicile de l'assuré ou dans ses locaux professionnels et nécessitant impérativement sa présence sur les lieux pour la mise en oeuvre des mesures conservatoires.

5.2. Justificatif à fournir

Il vous appartient d'établir la réalité de la situation ouvrant droit à nos prestations en nous fournissant tout justificatif émanant des autorités compétentes. Aussi nous réservons-nous le droit de refuser votre demande, sur avis de nos médecins et experts, si les informations fournies ne prouvent pas la matérialité des faits.

5.3. Garantie acquise

La garantie concerne les prestations d'hébergement, de restauration et du Spa Source (Balnéo Thermale & Unité Anti-Âge) fournies par la S.A.S LRP Hôtellerie, à l'exception du forfait de cure thermale régi par la convention passée avec les caisses d'assurance maladie.

Événement intervenant avant l'arrivée dans la station : la S.A.S LRP Hôtellerie s'engage à rembourser la totalité des sommes versées à titre d'acompte ou d'arrhes au moment de la réservation de séjour.

Événement intervenant au cours du séjour dans la station ; la S.A.S LRP Hôtellerie s'engage à facturer les prestations effectivement consommées au prorata de la durée du séjour interrompu.

5.4. Conditions de la garantie

52 € pour un séjour ou un (ou des) soin(s) ou acte(s) d'un montant inférieur ou égal à 1000 €

85 € pour un séjour ou un (ou des) soin(s) ou acte(s) d'un montant supérieur à 1000 €

La garantie ne peut s'appliquer que si elle a été souscrite et payée le jour même de la réservation ferme du séjour à garantir.

ARTICLE 6 - Dans l'hôtel

Pour le confort de tous, nos chambres sont désormais non-fumeurs. Vous avez toutefois la possibilité de fumer sur notre terrasse d'hôtel.

Une connexion internet par Wifi est accessible dans les chambres, gratuitement, de par votre ordinateur portable.

Le respect de chacun est essentiel. Afin de préserver le calme dans votre hôtel, il est demandé à chacun de ne pas claquer la porte de chambre mais de la fermer avec la clé et de baisser le volume du téléviseur après 22 heures.

ARTICLE 7 - Demi-pension

La demi-pension possible à partir de 4 jours consécutifs, comprend le petit déjeuner à l'Hôtel Saint-Roch et un repas par jour (déjeuner ou dîner) au restaurant Saint Roch. Les suppléments repas sont à régler directement au restaurant ou transférés sur la note. Les repas non pris ne seront ni reportés ni déduits de la demi-pension. En revanche, nous vous proposons si vous le souhaitez un panier pique nique sur demande préalable.

ARTICLE 8 - Animaux

Les animaux familiers à l'exception des chiens de 1ère catégorie sont admis à l'Hôtel Saint-Roch sous réserve du versement d'une redevance journalière de 11 Euros par animal. Par souci d'hygiène, de sécurité et de respect d'autrui, l'animal doit être vacciné, tenu en laisse, propre et silencieux.

ARTICLE 9 - Responsabilité

Il est recommandé de ne garder aucun objet de valeur, d'espèces dans les hébergements (hors mini-coffre) et dans les voitures stationnant sur le parking.

Les vélos avec antivol et autre matériel sont à votre disposition et sous votre responsabilité. Toute dégradation et/ou vol entraînera une facturation.